



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École Louis-Riel**  
**19 février 2025 à 18 h 30**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Louis-Riel tenue le 19 février 2025 à 18 h 30 à la bibliothèque de l'école Louis-Riel, 5850, avenue de Carignan à Montréal.

**PRÉSENTS :**

Marilaine Bolduc-Jacob	Simon Laurent
Sarah Jeaidi	François Bouchard
Thuy Phuong La	Alexandra Mercier-Ménard
Samir Nedjma (arrivé à 19h00)	Marie-France De Montigny
Dominique Chandonnet	Vanessa Vranas
Isabelle Fumas	Leïla Moknine
Hadj Zitouni	Rémi Lafleur-Paiement
Yamina Kolli	Mirana Océane Ramaroarivony

Formant quorum sous la présidence de Marilaine Bolduc-Jacob

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Nadine Leduc – Direction  
Thierry Giroux – Direction adjointe

**PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :**

Rosée Bruneau-Hapanowicz, élève

**MEMBRES ABSENTS :**

Julie Hornez

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM**

La présidente, Marilaine Bolduc-Jacob, déclare la séance ouverte. Il est 18 h 32. Le double quorum est atteint. La présidente informe les membres de la démission de Adel Ali comme représentant du personnel. Un des deux substituts sera désigné membre en vue de la prochaine séance.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas que l'ordre du jour soit adopté avec la modification liée à la numérotation des points.

Adoptée à l'unanimité (01-CE-19/02-2025)

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (18 décembre 2024)
  - 3.1 Suivi au procès-verbal
    - 3.1.1 Réponse à la consultation – PTRDI 2024-2027
    - 3.1.2 Consultation sur les critères de sélection d'une direction : dépôt du document
4. Invitée : élève du PEI pour présentation de son projet personnel
5. Période du public
6. Programmes locaux en sciences (approbation)
7. Horaire – pratiques examens 5<sup>e</sup> secondaire et français ministériel 2<sup>e</sup> secondaire (approbation)
8. Avis au CSSDM pour les locaux occupés par le centre Tétreaultville
9. Sorties éducatives (approbation)
  - 9.1 Tableau des sorties éducatives
  - 9.2 Semaine Design 2<sup>e</sup> secondaire
  - 9.3 Sortie à Québec 5<sup>e</sup> secondaire – arrivée hâtive lendemain
10. Nouvelles activités parascolaires (approbation)
11. Limites du cadre des interventions du CSSDM dans un CÉ
12. Maintien de l'admission jusqu'à la fin de la scolarité
13. Points d'information/rapports
  - 13.1. Présidence
  - 13.2. Direction
  - 13.3. Déléguée au comité de parents
  - 13.4. Communauté
  - 13.5. Élèves
  - 13.6. Représentants des parents
  - 13.7. Représentants du personnel de l'école
  - 13.8. OPP
14. Levée de la séance

### **3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 18 DÉCEMBRE 2024**

IL EST PROPOSÉ par Sarah Jaaidi que le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2024 soit approuvé avec dispense de lecture.

Approuvée à l'unanimité (02- CE-19/02/2025)

#### **3.1 Suivi au procès-verbal**

##### **3.1.1 Réponse à la consultation – PTRDI 2024-2027**

La présidente informe les membres de la réponse acheminée par le CSSDM l'an passé. Nous sommes toujours en attente de la réponse à la consultation de cette année (2025-2028). Elle informe aussi les

membres que le sondage réalisé par l'OPP a été communiqué à l'ensemble des parents par le biais d'un infoparents.

### **3.1.2 Consultation sur les critères de sélection d'une direction : dépôt du document**

La présidente informe les membres qu'ils ont reçu une copie des réponses de la consultation faite à la dernière rencontre sur ce sujet dans le courriel de convocation à notre rencontre de ce soir.

#### **4. INVITÉE : ÉLÈVE DU PEI POUR PRÉSENTATION DE SON PROJET PERSONNEL**

Présentation de Rosée Bruneau-Hapanowicz, élève du foyer 511 qui, dans le cadre de son projet personnel au PEI souhaite présenter au CÉ le résultat de sa recherche qui avait pour but de comprendre comment les menus de la cafétéria de l'école sont choisis afin de voir les possibilités d'avoir un repas végétarien par jour. L'élève interpelle le CÉ pour obtenir son appui. Les membres se prononceront à la prochaine séance quant à la possibilité d'adopter une résolution à cet effet.

#### **5. PÉRIODE DU PUBLIC**

Aucun public

#### **6. PROGRAMMES LOCAUX EN SCIENCES (APPROBATION)**

CONSIDÉRANT l'article 85 de la LIP exigeant l'approbation du CÉ à la suite de l'élaboration de programmes d'études locaux;

CONSIDÉRANT l'ajout de ces programmes locaux dans la prochaine grille-matières 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ par Yamina Kolli d'approuver les programmes locaux activités scientifiques en 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire.

Approuvée à l'unanimité (03- CE-19/02/2025)

#### **7. HORAIRE – PRATIQUES EXAMENS 5<sup>E</sup> SECONDAIRE ET FRANÇAIS MINISTÉRIEL 2<sup>E</sup> SECONDAIRE (APPROBATION)**

À la suite d'une consultation, les enseignants de 5<sup>e</sup> secondaire souhaitent une pratique d'écriture en français le jeudi 20 mars 2025 et une pratique en anglais le mercredi 2 avril 2025. La pratique de l'examen de français aurait lieu de 8 h 15 à 11 h 30 (195 minutes) ou de 8 h 15 à 12 h 30 (élèves avec 1/3 temps). Les cours de la 5<sup>e</sup> période auraient lieu. La pratique de l'examen d'anglais aurait lieu à la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> période (120 minutes). Pour ce qui est de la date de l'examen ministériel en français 2<sup>e</sup> secondaire, la date retenue est le mercredi 21 mai au matin.

CONSIDÉRANT qu'il y aura une modification à l'horaire des élèves concernés, le CÉ doit approuver ces 3 dates.

IL EST PROPOSÉ par Dominique Chandonnet d'approuver les 2 pratiques d'examen en 5<sup>e</sup> secondaire et la date pour l'examen ministériel en français 2<sup>e</sup> secondaire comme présenté.

Approuvée à l'unanimité (04-CÉ 19/02/2025)

## **8. AVIS AU CSSDM POUR LES LOCAUX OCCUPÉS PAR LE CENTRE TÉTREAULTVILLE**

Une des membres du sous-comité présente l'avis qui a été travaillé en amont de la séance de ce soir. Les membres soulignent l'excellent travail réalisé tant au niveau de la recherche que de l'écriture de l'avis. Quelques modifications sont proposées séance tenante. Ces modifications sont acceptées par l'ensemble des membres.

CONSIDÉRANT l'article 78 de la LIP permettant au conseil d'établissement d'envoyer un avis au CSSDM sur tout sujet le concernant;

CONSIDÉRANT que les modifications apportées à la proposition initiale ont été acceptées par l'ensemble des membres;

IL EST PROPOSÉ par Sarah Jeaidi d'envoyer l'avis avec les modifications dès que possible au directeur général adjoint du CSSDM, monsieur Jean Ouimet.

Adoptée à l'unanimité (05-CÉ 19/02/2025)

## **9. SORTIES ÉDUCATIVES (APPROBATION)**

### **9.1 Tableau des sorties éducatives**

CONSIDÉRANT la présentation de toutes les activités ou sorties éducatives devant faire l'objet d'une approbation au CÉ;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas que le tableau des activités et sorties éducatives soit approuvé comme présenté.

Approuvée à l'unanimité (06- CE-19/02/2025)

### **9.2 Semaine Design 2<sup>e</sup> secondaire**

Du 7 au 14 février 2025, les élèves de la 2<sup>e</sup> secondaire du PEI, soit les foyers 211 et 212, ont vécu la semaine Design en collaboration avec tous les enseignants associés à ces 2 groupes. Il y a eu une levée de cours à diverses périodes durant ces 5 jours de classe afin que les élèves puissent réaliser leur projet Design.

### **9.3 Sortie à Québec – 5<sup>e</sup> secondaire – arrivée hâtive lendemain**

Le 27 mai 2025, nous avons une demande pour les groupes 511, 512 et 551. Il s'agit d'une journée complète à Québec/Lévis; départ à 7 h 00 et retour à l'école vers 22 h 00. Trois activités sont planifiées au cours de la journée. Comme le retour à l'école sera vers 22 h 00, les organisateurs souhaiteraient que les élèves puissent débiter la classe le 28 mai à la 3<sup>e</sup> période le lendemain, soit à 11 h 00. Il s'agirait donc d'une arrivée tardive.

CONSIDÉRANT le fait que le conseil d'établissement doit approuver toute activité éducative qui entraîne une modification à l'horaire de l'élève selon l'article 87 de la LIP;

IL EST PROPOSÉ par Simon Laurent que la journée du 27 mai 2025 à Québec entraînant une arrivée tardive le lendemain soit approuvée comme présentée.

Approuvée à l'unanimité (07- CE-22/01/2025)

## **10. NOUVELLES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES (APPROBATION)**

La directrice présente les nouvelles activités parascolaires dont la signature du contrat a été faite après l'approbation du mois de novembre 2024 en CÉ.

Paillé, Fabien	Donjons & Dragons	2 700,00 \$
Loisirs St-Fabien	danse et théâtre	7 000,00 \$
Forfait nature	plein air	1 437,13 \$
Pantoja	danse	3 500,00 \$
Express Tours	plein air / ski	18 000,00 \$

CONSIDÉRANT la présentation faite par la direction concernant les activités ajoutées après la présentation du 27 novembre 2024;

CONSIDÉRANT que la mesure ministérielle utilisée pour payer les activités parascolaires exige que le conseil d'établissement approuve les activités proposées à l'école;

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Fumas d'approuver la liste des activités parascolaires ajoutées par la direction de l'école.

Approuvée à l'unanimité (08- CE-22/01/2025)

## **11. LIMITES DU CADRE DES INTERVENTIONS DU CSSDM DANS UN CÉ**

Au CÉ du 18 décembre 2024, il y a eu un vote pour reporter ce point à la prochaine séance.

Un parent expose une situation personnelle à la suite de la réception d'une lettre du secteur juridique du CSSDM pour un recadrage concernant un écart de conduite de sa part à la 1<sup>re</sup> séance de l'année scolaire. Il est inquiet de l'ingérence possible du CSSDM, car selon lui, l'écart de conduite était davantage une divergence d'opinion.

Un parent suggère qu'à chaque début d'année scolaire, nous prenions le temps de faire une lecture complète des règles de la régie interne afin d'en avoir une compréhension commune.

## **12. MAINTIEN DE L'ADMISSION JUSQU'À LA FIN DE LA SCOLARITÉ**

À la suite de différentes communications acheminées aux parents des élèves en extraterritorialité ou en libre-choix par la direction de l'établissement et du changement d'école en cours de scolarité pour certains d'entre

eux, un parent souhaiterait que le CÉ vote une résolution empêchant la direction d'exclure un élève de l'école, et ce, jusqu'à la fin de son secondaire (peu importe le statut de l'élève). Des échanges ont lieu sur le sujet de même qu'un rappel de la politique d'admission du CSSDM.

Un parent propose la résolution suivante : « Tout élève admis à l'école Louis-Riel poursuivra sa scolarité jusqu'à la fin. »

Le vote est demandé.

Pour : 3

Contre : 6

Abstention : 5

La résolution est rejetée à la majorité.

### **13. POINTS D'INFORMATION/RAPPORTS**

#### **13.1 Présidente**

La page concernant le CÉ sur le site web de l'école est finalement à jour.

La présidente fait un rappel des 2 budgets (fonctionnement et formation) à la disposition du CÉ.

La présidente a assisté à la rencontre du conseil des élèves du 29 janvier dernier. Elle est allée leur parler de la consultation que le conseil devra faire au cours des prochaines semaines.

#### **13.2 Direction**

La conférence offerte par le comité de parents aura lieu le 27 février à 19 h 00. L'invitation est déjà envoyée et un rappel sera fait par la direction le 24 février prochain.

#### **13.3 Déléguée au comité de parents**

La déléguée et la substitut n'ont pas assisté à la rencontre du mois de janvier, mais elles ont eu accès au compte-rendu.

#### **13.4 Communauté**

Les liens vers les rapports d'activités des deux membres de la communauté ont été envoyés aux membres. Depuis le retour du congé des fêtes, les activités Je passe-partout fonctionnent à pleine capacité, tant l'activité robotique du midi que l'aide aux devoirs après les classes.

#### **13.5 Élèves**

Journées civiles à venir : 22 avril (journée de la Terre) et 16 mai (LGBTQ+). Les fonds de ces deux journées serviront au financement des activités de la vie étudiante et des dons sont également envisagés pour un organisme environnemental (22 avril) et un festival (16 mai).

La consultation qui doit être faite auprès des autres élèves est prévue à compter du 7 avril pour 10 jours. Les résultats seront présentés au CÉ du 30 avril.

### **13.6 Représentants des parents**

Un parent se questionne concernant la composition d'un résultat au bulletin. La direction invite ce parent à communiquer directement avec elle.

Un parent demande comment se calcule la capacité d'accueil de l'école? Le CSSDM a une méthode de calcul qui provient du MEQ. La direction calcule à partir de la capacité aux gymnases et dans les laboratoires de sciences.

### **13.7 Représentants du personnel de l'école**

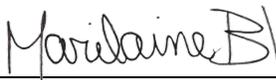
Aucune intervention

### **13.8 OPP**

Un parent membre de l'OPP fait le résumé des deux dernières rencontres de l'OPP.

## **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 20 h 39.



---

Marilaine Bolduc-Jacob  
Présidence

---

Nadine Leduc  
Directrice de l'établissement